

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le Fonds enregistré d'actions privilégiées canadiennes NexGen (le « Fonds ») investit directement dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale d'actions privilégiées canadiennes NexGen (le « Fonds à gestion fiscale »), dont l'objectif de placement est analogue au sien. Par conséquent, la rubrique Analyse du rendement du Fonds par la direction ci-dessous porte aussi sur le rendement du Fonds à gestion fiscale, à l'exception des rubriques Objectif et stratégies de placement, Risques, Faits saillants de nature financière, Frais de gestion et description des séries et Rendement passé qui présentent les données propres au Fonds. En outre, sous la rubrique Résultats, les données relatives à la valeur liquidative et au rendement dont il est fait état se rapportent au Fonds. Pour un complément d'information sur le Fonds à gestion fiscale, prière de consulter le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds le concernant.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de viser à obtenir des flux de revenu stables, principalement au moyen de placements dans des actions privilégiées canadiennes. Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale.

J. Zechner Associates Inc. (« Zechner » ou le « sous-conseiller en valeurs »), sous-conseiller en valeurs du Fonds à gestion fiscale, analysera la solvabilité des émetteurs d'actions privilégiées, les caractéristiques de chaque émission d'actions privilégiées et la tendance des taux de dividende. Le sous-conseiller visera à investir dans des actions privilégiées qui génèrent une plus-value intéressante relative aux catégories d'actions privilégiées, aux émetteurs et aux émissions. Le sous-conseiller étudiera également l'intérêt des actions privilégiées par rapport aux autres possibilités liées au revenu fixe. Bien qu'il soit prévu que le Fonds investisse principalement dans des participations de titres privilégiés, le sous-conseiller pourra, à l'occasion, recommander d'autres titres à revenu fixe, dont des titres du marché monétaire, des obligations d'État, des obligations d'agence ou de société à hauteur maximale de 40 % du portefeuille.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 51 211 053 \$ à 53 641 000 \$ au cours de la période. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour la période closes le 30 juin 2016, la série comptes ordinaires du Fonds a dégagé un rendement de 1,6%, comparativement à -2,9% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Le Fonds est investi dans un portefeuille diversifié d'actions privilégiées. Les actions privilégiées perpétuelles constituent la tranche la plus importante du portefeuille et les titres à taux rajusté représentent presque tout le reste des participations.

Les actions privilégiées ont été touchées par la volatilité des marchés financiers survenue en janvier et en février. La volatilité découlait d'un recul marqué et de la reprise subséquente du cours du pétrole. Les marchés des actions mondiaux ont suivi assez étroitement les prix du pétrole, bien qu'avec des variations plus modérées. Le pétrole a plongé de 22,5 % de la fin de janvier au 11 février, enregistrant un faible niveau intrajournalier de 26,05 \$ le baril. Cependant, l'annonce que l'Arabie saoudite, quelques autres membres de l'OPEP et la Russie envisageaient de plafonner leur production pétrolière en janvier a suscité une solide reprise des prix du pétrole qui les a laissés en hausse de 0,4 % par rapport à l'ensemble du mois. Les actions privilégiées ont subi environ la moitié des pertes des actions ordinaires, mais ont mis du temps à récupérer pendant que les prix du pétrole remontaient. Pendant le reste du premier semestre, les actions privilégiées ont cherché à retrouver leur équilibre, mais ont été freinées par les faibles rendements des émissions à taux rajusté (-6,5 %) et à taux variable (-1,2 %).

La faiblesse des émissions à taux rajusté témoigne d'une bifurcation dans ce secteur, où les émissions récentes (c'est-à-dire depuis septembre 2015) se sont appréciées tandis que les émissions antérieures ont fléchi, car les investisseurs ont vendu plutôt que d'avoir à gérer des reculs marqués de revenu lorsque les émissions respectives rajusteraient leurs taux de dividende. Les émissions à taux variable se sont avérées faibles, car la Banque du Canada ne devait pas relever les taux dans un avenir prévisible. Contrairement aux émissions à taux

rajusté et à taux variable, les titres perpétuels ont bien performé au premier semestre, gagnant 7,2 %. Le Fonds a affiché un rendement relativement bon pour la première moitié de l'année, car il détenait beaucoup plus de titres perpétuels que l'indice de référence. La sélection des titres a également été favorable et les liquidités ont permis de protéger le capital durant les deux premiers mois volatils de l'année.

La participation croissante d'investisseurs institutionnels au marché des actions privilégiées est évidente depuis un certain temps. Le degré de participation institutionnelle est plus visible dans les nouvelles émissions et certaines données de BMO Marchés des capitaux à cet égard témoignent de l'importance grandissante des gestionnaires institutionnels. En 2014, la répartition institutionnelle moyenne pour les nouvelles émissions était de 32 %, en 2015, elle était de 34 % et jusqu'à maintenant en 2016, elle a fait un bond à 54 %. Il semble que l'avantage substantiel des actions privilégiées sur le plan du rendement ait été reconnu par un nombre croissant de gestionnaires institutionnels. Ce qui reste à voir, c'est si l'intérêt des investisseurs institutionnels envers les actions privilégiées se maintiendra avec la reprise du marché et la baisse des rendements par rapport aux sommets extrêmes atteints cette année.

Au cours de la première moitié de 2016, le sous-conseiller a réduit la position de liquidités en portefeuille. Outre l'achat d'une nouvelle émission de TransCanada, il a accru un certain nombre de positions existantes. Cependant, les liquidités étaient relativement faibles et il a choisi d'être rigoureux à l'égard des prix plutôt que de chercher des émissions à des prix plus élevés. Le sous-conseiller a également commencé à prendre des bénéfices dans certaines émissions qui avaient augmenté bien au-dessus du pair, notamment celles de la Banque de Nouvelle-Écosse, de Manuvie et de la Banque TD.

Événements récents

De faibles rendements record des obligations gouvernementales ont entraîné à la baisse les rendements des obligations de société, rendant les rendements plus élevés des actions privilégiées encore plus attrayants en comparaison. Le sous-conseiller a constaté une recrudescence de l'intérêt envers les actions privilégiées de la part d'investisseurs obligataires institutionnels classiques en quête de rendements plus intéressants. Il estime que cette tendance devrait se maintenir.

Le sous-conseiller continue de préférer la simplicité et les rendements plus élevés des titres perpétuels comparativement aux émissions à taux rajusté. La bifurcation du secteur des émissions à taux rajusté se poursuit, les émissions plus anciennes luttant pour conserver leur valeur à l'approche des dates de rajustement des taux et les émissions plus récentes qui affichent des planchers ou des taux de dividende supérieurs à 5,00 % connaissant une demande soutenue et des cours à la hausse. Parmi les émissions bancaires mises en marché depuis l'automne dernier, beaucoup, dont BNS.PR.G, se sont appréciées au-delà de la juste valeur, de l'avis du sous-conseiller. Il semble probable qu'elles soient rachetées à la première occasion du rajustement à 5 ans et leurs rendements au rachat potentiel sont peu attrayants comparativement à ceux d'autres émissions. Par conséquent, le sous-conseiller profite de la demande du marché pour réaliser des gains et réduire la position de ces émissions dans le Fonds.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
Frais de gestion	204 300	144 025
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	15 546	18 011
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(71 162)	(59 782)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Changement de contrôle du gestionnaire

En août 2015, le nom de la société mère du gestionnaire, alors NexGen Financial Corporation, est devenu Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada.

Distributions nominales

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, cinq séries de parts, à savoir les séries comptes ordinaires, F comptes ordinaires, comptes institutionnels, la série avec frais reportés et la série avec frais réduits.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série comptes institutionnels sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série avec frais reportés et avec frais réduits	1,25	17	83
Série comptes ordinaire,	1,00	50	50
Série F comptes ordinaires	0,50	0	100

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Algonquin Power & Utilities Corp. 5,00 % série D privilégiées	5,1	Assurance	24,0
Brookfield Asset Management Inc. 4,90 % série 37 privilégiées	5,0	Services publics	20,7
Pembina Pipeline Corporation 5,00 % série 5 privilégiées	4,9	Énergie	19,3
Westcoast Energy Inc. 5,60 % série 8 privilégiées	4,9	Banques	9,4
Canadian Utilities Limited 4,90 % série BB privilégiées	4,7	Immobilier	5,0
AltaGas Ltd. 4,75 % série G privilégiées	4,6	Consommation courante	4,7
La compagnie d'assurance générale Co-operators 5,00 % série C privilégiées	4,1	Financement commercial	3,4
Enbridge Inc. 4,40 % série 11 privilégiées	4,0	Consommation discrétionnaire	3,4
Banque Royale du Canada 4,90 % série W privilégiées	3,9	Services de télécommunications	3,3
Fortis Inc. 4,75 % série J privilégiées	3,7	Gestion d'actifs	2,6
Element Financial Corporation 6,50 % série G privilégiées	3,4	Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	2,9
Shaw Communications Inc. 4,50 % série A privilégiées	3,4	Financement hypothécaire	1,3
George Weston Ltée 4,75 % série V privilégiées	3,3	Total	100,0
BCE Inc. 4,25 % série AQ privilégiées	3,3		
Corporation Financière Power 5,10 % série L privilégiées	3,0		
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	2,9		
Great-West Lifeco Inc. 5,25 % série S privilégiées	2,8		
Société financière IGM Inc. 5,90 % série B privilégiées	2,6		
TransCanada Corporation 4,25 % série 9 privilégiées	2,6		
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc. 4,60 % série B privilégiées	2,4		
Fairfax Financial Holdings Limited 4,03 % série D privilégiées	2,3		
Emera Incorporated 4,50 % série E privilégiées	2,3		
TransCanada Corporation 5,50 % série 13 privilégiées	2,2		
Banque Nationale du Canada 5,40 % série 36 privilégiées	2,2		
Société Financière Manuvie 4,50 % série 3 privilégiées	1,8		

*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 30 juin 2016.

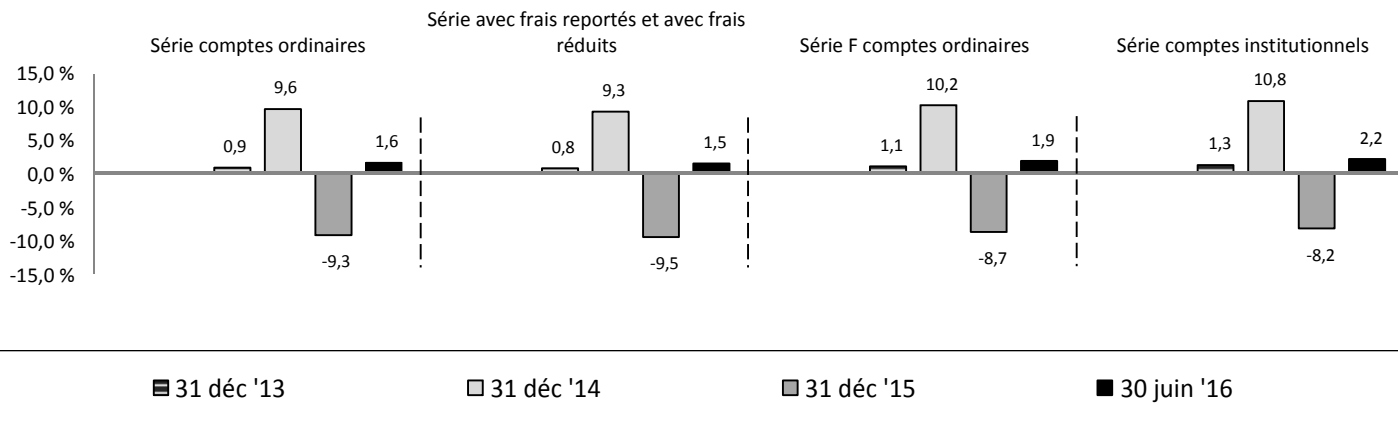
[^]y compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 26 août 2013. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



Faits saillants de nature financière*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série avec frais reportés et avec frais réduits				Série comptes ordinaires			
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net au début de la période	9,97	11,01	10,08	10,00	10,04	11,06	10,09	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des revenus	0,09	0,39	0,77	0,07	0,09	0,42	0,88	0,07
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	(0,02)	(0,04)	-	-	(0,01)	(0,05)	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,03)	(1,51)	0,12	(0,23)	0,08	(1,45)	0,01	(0,25)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,04	(1,16)	0,89	(0,16)	0,16	(1,08)	0,89	(0,18)
Distributions:								
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,15)	(0,13)	(0,03)	-	(0,15)	(0,13)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,16)	(0,43)	-	-	(0,17)	(0,44)	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	(0,01)
Distributions totales ³	-	(0,31)	(0,56)	(0,04)	-	(0,32)	(0,57)	(0,04)
Actif net à la fin de la période *	10,11	9,97	11,01	10,09	10,20	10,04	11,06	10,08

	Série F comptes ordinaires				Série comptes institutionnels			
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net au début de la période	10,17	11,14	10,11	10,00	10,30	11,22	10,13	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des revenus	0,09	0,42	1,08	0,07	0,09	0,37	0,66	0,07
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	(0,01)	(0,05)	-	-	(0,01)	(0,04)	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	0,13	(1,42)	(0,18)	(0,14)	0,14	(1,26)	0,46	0,06
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,21	(1,05)	0,90	(0,07)	0,22	(0,93)	1,12	0,13
Distributions:								
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	-	(0,15)	(0,13)	(0,03)	-	(0,16)	(0,13)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,17)	(0,44)	-	-	(0,17)	(0,44)	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	(0,01)
Distributions totales ³	-	(0,32)	(0,57)	(0,04)	-	(0,33)	(0,57)	(0,04)
Actif net à la fin de la période *	10,36	10,17	11,14	10,11	10,52	10,30	11,22	10,13

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série avec frais reportés et avec frais réduits				Série comptes ordinaires			
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net (\$)	4 990 119	5 654 633	3 282 317	2 172 418	17 648 430	17 537 128	8 985 172	1 777 888
Nombre de parts en circulation	493 350	567 279	297 995	215 278	1 730 251	1 746 917	812 242	176 346
Ratio des frais de gestion (%) ²	1,53	1,56	1,58	1,30	1,27	1,27	1,25	1,58
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	1,82	1,83	2,10	3,21	1,56	1,55	1,77	3,49
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,11	0,21	0,11	0,32	0,11	0,21	0,11	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	21,28	49,69	33,05	14,46	21,28	49,69	33,05	14,46
Valeur liquidative par part (\$)	10,11	9,97	11,01	10,09	10,20	10,04	11,06	10,08

	Série F comptes ordinaires				Série comptes institutionnels			
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net (\$)	30 564 460	27 588 557	10 219 650	1 411 155	438 143	430 735	473 767	37 982
Nombre de parts en circulation	2 951 105	2 713 958	917 402	139 586	41 647	41 828	42 214	3 750
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,72	0,72	0,73	0,74	0,17	0,17	0,17	0,18
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	1,01	1,00	1,25	2,65	0,45	0,45	0,69	2,08
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,11	0,21	0,11	0,32	0,11	0,21	0,11	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	21,28	49,69	33,05	14,46	21,28	49,69	33,05	14,46
Valeur liquidative par part (\$)	10,36	10,17	11,14	10,11	10,52	10,30	11,22	10,13

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Pour la période comparative de 2013, le cas échéant, l'actif net par part à la fin de la période a été modifié pour tenir compte de l'adoption des IFRS. Au 30 juin 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR ACTION notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées et des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016. La valeur comptable d'une part avant le 1^{er} Janvier, 2013, le cas échéant, présentée dans les états financiers pourraient différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation d'un fonds en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
- ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 30 juin 2016 et au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.